Des déchèteries *nouvelle génération*

S.I.V.E.D.

CCIV Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Var

BTP 83

ESPACES TRIS / LE GUIDE PRATIQUE

Des déchèteries nouvelle génération

Espaces-triS

Pour une valorisation maximale

Garantie d'une transparence via des filières clairement identifiées.

Une simplicité d'accueil

Acceuil de tous les usagers du SIVED dans n'importe quel Espace triS, avec une amplitude d'ouverture facilitant les apports de tous.

Un système équitable

Service accessible aux professionnels, avec une tarification incitant au tri.

Conditions d'accès

- Stuctures ouvertes aux particuliers résidant dans une commune du SIVED. (Vignette d'identification gratuite à retirer au préalable en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

- Stuctures ouvertes aux entreprises implantées sur le territoire du SIVED, ou ayant une activité sur le territoire du SIVED. (Badge d'accès à retirer gratuitement au siège du SIVED sur présentation d'un extrait Kbis ou document D1, de la carte grise du véhicule et d'une pièce d'identité).

Accès réservé aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 Tonnes non attelés.

Un réseau optimal
en - de 15 min.

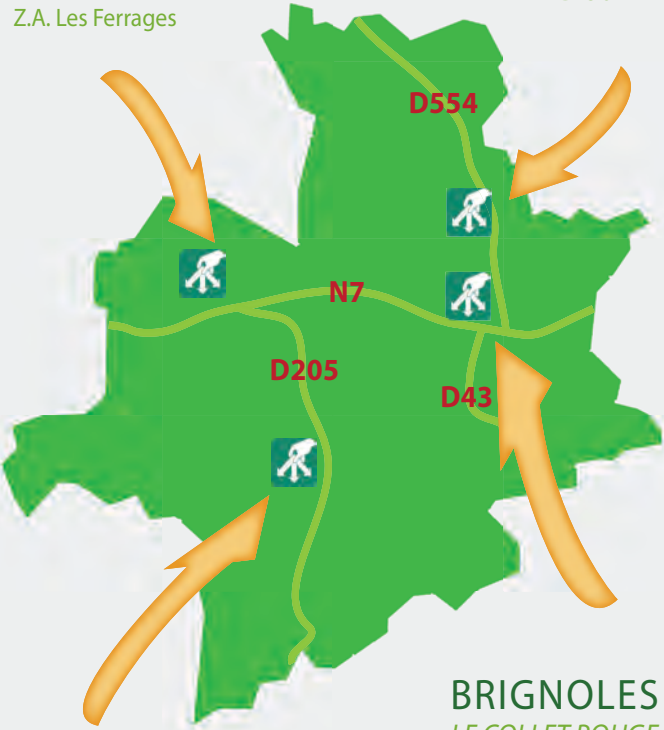

Matériaux *acceptés*

GRATUITÉ DE L'ENSEMBLE DES MATÉRIAUX DÉPOSÉS PAR LES PARTICULIERS

TARIFS DIVERS POUR LES PROFESSIONNELS

✓ : MATÉRIAUX ACCEPTÉS ✗ : MATÉRIAUX REFUSÉS ⚠ : MATÉRIAUX ACCEPTÉS SOUS CONDITIONS

	Ferrailles	Cartons	Piles
Pro.	✓	✓	⚠
Part.	✓	✓	✓

	Bois	Encombrants	Déchets verts
Pro.	62€/T	122€/T	56€/T
Part.	✓	✓	✓

	Gravats Inertes	Pneumatiques	Déchets dangereux
		MAX: 4/MOIS	MAX: 10KG/MOIS
Pro.	22€/T	145€/T	2,50€/Kg
Part.	✓	✓	✓

Espaces *triS*

	Cartouches Encres	Lampes	D3E
Pro.	⚠	⚠	⚠
Part.	✓	✓	✓

	Textiles	Huile de vidange	Batteries
Pro.	x	x	x
Part.	✓	✓	✓

Déchets également acceptés:

- Les radiographies → *Apport des particuliers uniquement*

- Les bouchons de liège
- L'huile de friture

Point d'Apport Volontaire

Un point d'apport volontaire est à la disposition des usagers dans tous les Espaces triS.

Emballages Ménagers

Verre

Journaux

Espaces *triS*

Les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux - DASRI

Il est très important de rappeler ce qu'est ce dispositif.
Il est réservé aux particuliers en auto traitement,
voire aux professionnels de santé intéressés :

Il s'agit de collectes sécurisées, par colonnes,
des déchets tels que seringues et aiguilles, le plus souvent,
ou de déchets mous de soins (compresses, bandes, coton…).

Deux points sont créés :

- L'un à Brignoles, sur le domaine public (à droite avant l'entrée de l'hôpital), accessible 7j/7 et 24h/24.

- L'autre à l'Espace-triS à La Roquebrussanne, accessible durant les heures d'ouverture, du lundi au dimanche.

Pour utiliser facilement cet équipement, il suffit de réclamer chez son pharmacien un petit contenant jaune et le formulaire qui permet l'inscription et la récupération d'un code d'accès à la colonne.

Déchets Refusés

Déchets ménagés non recyclables
Ordures ménagères résiduelles
Bâches plastiques agricoles
Carcasses de voiture
Produits radioactifs
Boues de stations d'épurations
Déchets amiantés
Déchets de balayage ou de nettoyage industriels
Matériaux contaminés de termites et autres insectes xylophages

Horaires - Ouvertures

Eté Mars à Septembre	Hiver Octobre à Février	
LES FERRAGES *Tourves*		
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Lundi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Mardi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Mercredi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Jeudi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Vendredi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Samedi
Fermée	Fermée	Dimanche
TERRUBI *Le Val*		
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Lundi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Mardi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Mercredi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Jeudi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Vendredi
8h30 / 17h00	8h30 / 16h30	Samedi
Fermée	Fermée	Dimanche
LE LOOURON *La Roquebrussanne*		
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Lundi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Mardi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Mercredi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Jeudi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Vendredi
8h00 / 18h00	8h30 / 17h00	Samedi
8h00 / 13h00	8h30 / 12h30	Dimanche
LE COLLET ROUGE *Brignoles*		
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Lundi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Mardi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Mercredi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Jeudi
7h30 / 17h30	8h00 / 17h00	Vendredi
8h00 / 18h00	8h30 / 17h00	Samedi
8h00 / 13h00	8h30 / 12h30	Dimanche

ESPACES TRIS / LE GUIDE PRATIQUE

SIVED - 1 Place de la Liberté - 83136 NEOULES
04 98 05 23 53 - www.sived83.com - sived@sived83.com

DES POINTS INFOS - TRIS :

- LE LOOURON à La Roquebrussanne
- LE COLLET ROUGE à Brignoles

Les ambassadeurs de tri ont leur bureau et sont à disposition du public (Informations propres à chaque commune, documentations, guides ...)

AGENCE TERRITORIALE DE LA CONSOMMATION DURABLE (ATCD):

- LE COLLET ROUGE à Brignoles

- Pour le suivi du Label « Commerce Engagé »
- Pour le suivi du pilotage des préventions

Conception CREARTBOX - 5, Grand Rue - 83570 CORRENS - 04.94.69.75.57

Imprimé avec des encres végétales et sur papier recyclé

DÉCHÈTERIE LES FONTAITES

Conditions d'Accés :

- Stucture ouverte aux particuliers résidant dans une commune du SIVED.
(Vignette d'identification gratuite à retirer au préalable en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)

- Stucture interdite aux professionnels
Accès réservé aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 Tonnes non attelés.

Ouverture :

du Lundi au vendredi
9h – 12h / 14h – 17h
le Samedi
9h – 13h

S.I.V.E.D.

LE GUIDE PRATIQUE

DÉCHÈTERIE LES FONTAITES

SIVED - 1 Place de la Liberté - 83136 NEOULES
04 98 05 23 53 - www.sived83.com - sived@sived83.com

Ferrailles

Cartons

Piles

Bois

Encombrants

Déchets verts

Cartouches Encres

Lampes

D3E

Textiles

Huile de vidange

Batteries

Autres déchets autorisés:
VERRE & JOURNAUX - MAGAZINES

Imprimé avec des encres végétales et sur papier recyclé

Conception CREARTBOX - 5, Grand Rue - 83570 CORRENS - 04.94.69.75.57